

« maistre pour les affaires duquel il fit treize fois le voyage
« de Rome (1). »

Le mercredi 22 octobre, Mgr de Lyon tint un synode dans lequel furent publiés les Statuts qu'il avait rédigés avec Antoine Bertrand, son officiai (2). Vers le même temps, il autorisa rétablissement des Sociétaires de Saint-Etienne en Forez, et fit consacrer l'église de Notre-Dame de Montbrison par l'abbé de Belleville, son suffragant (3). L'année suivante, sur sa demande et sur celle du Consulat, le roi, par lettres-patentes datées de Vendôme le *h* novembre, supprima les foires de Genève, et en octroya quatre à la ville de Lyon.

Le 10 mai 1468, Mgr de Lyon fut présent à la Bénédiction que fit, à Amboise, le cardinal de la Balue, du mariage de Bonne de Savoie avec Galéas, duc de Milan (4). Au mois d'août suivant, il était au château de Quesnoy auprès du duc de Bourgogne (5).

Celle même année, le roi ayant ordonné à François Royer, bailli de Mâcon, de se saisir du château de Pierre-Scise, et d'en ôter le gouvernement à Odile des Estoyes, officier de l'archevêché, qui avait trempé dans la Ligue du bien public, cet ordre fut exécuté, et ce château devint dès lors une prison d'étal (6). Mgr de Lyon prit alors pour sa résidence, le palais

(1) Paradin, p. 250. —En 1461, Humbert de Varcy était trésorier de l'archevêché. Voyez Rubys, p. 345, et Sevcrt, p. 362. — Une note du P. Menestrier nous apprend que Barthélémy Bellière, notaire royal, et Françoise Fournier, sa femme, acquirent du Consulat le vieil Hôtel-de-ville, du côté de la rue Longue, place de la Fromagerie. Pareil, p. 81,

(2) Quelques articles de ces Statuts se trouvent à la suite de ceux dressés par Mgr d'Amasie en 1827. Nous avons inséré celui qui a trait au *Charivari*, p. 13 de la première édition de notre *Biogr. lyon.* du 15^e siècle.

(3) *Rituel de Lyon*, p. 54,

(4) Duclos, *Bist. de Louis XI*, livre 5^e.

(5) Ane. chron., tome 2, p. 192 du Comines de 1741.

(6) Cochard, *Calendrier* déjà cité, p. 39; *Lyon ne. et mod.* ,1, 160.